



Collectif non syndiqués et Sud Santé Sociaux

LA TENTE PRÉPARE LA RENTRÉE

L'assemblée générale du 23 décembre a voté le « film 2 », c'est à dire « On la garde en place et on tranche dans le vif » : jusqu'à ce que nous obtenions l'affectation totale de l'enveloppe sur des postes soignants. Cependant, les vacances font que cette AG n'est pas suffisamment représentative et le Collectif décide, après 66 jours de mobilisation de démonter la Tente ... en sachant qu'elle peut se remonter. Le Collectif décide par ailleurs de ne pas signer le protocole d'accord proposé.

Pour une fois, nous sommes d'accord avec Monsieur le Directeur et Madame la Secrétaire de la CGT : nous aurions eu, Tente ou pas, une enveloppe budgétaire en décembre 2010. Mais à se précipiter de communiquer, ils ont juste oublié quelques détails, reconnus à l'oral par le premier, confirmés par la Directrice des Ressources Humaines :

1 - L'enveloppe n'a jamais été aussi importante depuis 3 ans (alors que la baisse générale des budgets des hôpitaux a été d'environ -3% en 2010 et d'environ -2% en 2009).

Nous avons obtenu et resterons vigilants à ce que :

- Ces budgets ne soient affectés qu'à des dépenses de personnels. Ils correspondent à environ 14 postes non médicaux.
- Les 6 enveloppes initialement indépendantes et fermées deviennent une enveloppe globale dont la répartition des montants sera décidée dans les différentes instances.

2 - Par ailleurs, nous avons obtenu 72 mensualités de postes infirmiers correspondant à 6 postes pour l'année 2011.

3 - Rappelons également que même si tous les problèmes sont loin d'être réglés à Riser et que nous devons rester vigilants, nous avons obtenu le même traitement pour l'ensemble de l'équipe, quelle que soit la qualification de chacun, pour les périodes de galère.

4 - Enfin, rappelons qu'à Lévy, certains problèmes anciens de logistiques ont été réglés comme par enchantement, dès les premières semaines de mobilisation.

Compte tenu du contexte de restrictions budgétaires actuel dans la Santé, ces avancées sont importantes. Pour autant, nous ne sommes pas dupes, encore moins malhonnêtes et savons pertinemment qu'elles ne suffisent pas à couvrir les besoins actuels.

Par ailleurs, nous n'avons obtenu aucune satisfaction concernant les personnels les plus précaires (CAE) et les personnels contractuels. Ce volet de revendications a été complètement écarté des négociations.

Enfin, nous n'avons obtenu que très peu d'avancées concernant le soutien financier des étudiants infirmiers au long de leur 3ème année (10 contrats à 450 euros par mois au lieu de 20 demandés à 800 euros) .

**C'est la raison pour laquelle, la bagarre est loin d'être terminée.
Nous continuons de croire au Père Noël , car nous le savons bien :
le père Noël c'est nous !**

- A Marchant, nous devons plus que jamais maintenir la pression lors de chacune des instances pour nous assurer que les budgets obtenus soient bien affectés aux équipes de soin qui le nécessitent afin d'augmenter et d'améliorer l'accès aux soins.
- Nous devons aussi poser la question de la mise à niveau des structures de soins ouvertes en 2010 en mode « dégradé » : EMIC, Hôpital de jour Saint-Sauveur.
- Nous devons nous assurer également que les postes soignants (médicaux et paramédicaux) soient tous comblés, avant d'ouvrir de nouveaux postes informatiques. On nous serine régulièrement que l'hôpital n'est pas composé que de soignants. Certes, mais il n'empêche que nous ne devons pas perdre de vue les soins directs au profit de l'informatisation des soins dont l'unique objectif est la facturation des actes et la participation au fichage national de l'ensemble des citoyens.
- A l'ARS, nous devons continuer à faire pression pour obtenir une enveloppe supplémentaire pour faire face à l'offre publique de soin, en particulier des plus vulnérables de notre société.

Nous restons convaincus que la Tente a été un formidable outil pour maintenir la pression au niveau de la Direction, tout comme au niveau de l'ARS et du Ministère. Nous avons eu le soutien de tous, qu'ils soient soignants ou usagers (patients et/ou ex-patients). Les élus et les politiques, départementaux, régionaux, nationaux et même européens portent et relaient nos revendications dans leurs différentes instances. Si certaines familles auraient préféré une forme différente, toutes celles qui sont venues sous la Tente étaient d'accord avec l'objet de notre résistance. Enfin, les collègues d'autres corps professionnels (interpro) se sont tous retrouvés dans la perte du sens de nos métiers respectifs, le dévoiement de nos missions et la souffrance au travail que nous avons mis en avant.

La représentativité syndicale et les élections professionnelles de 2011 ne sont absolument pas des enjeux pour nous. A vouloir rester coûte que coûte des « partenaires sociaux », les grands syndicats y perdent leur âme. Sud Santé Sociaux ne fait pas de son existence une fin en soi. Comme le déclare son porte parole Solidaires, Annick Coupé : « nous sommes habitués à ne pas être représentatifs ... mais il est trop tard pour nous faire disparaître ». Les enjeux du Collectifs non syndiqués – Sud Santé Sociaux sont : la défense de l'hôpital public, en particulier de la psychiatrie et d'un accès aux soins de qualité pour tous.

**Nous n'avons pas grillé toutes nos cartouches.
Nous vous donnons rendez-vous dès la rentrée avec
les salariés du CHU.**

**Nous vous appelons dès à présent à répondre à l'appel lancé par
le personnel de l'hôpital des enfants.
Nous y serons pour la défense d'un service public de santé de qualité.**

Le préavis de grève est levé ce soir, 24 décembre 2010 à 20h.

Dernière information, évidemment nous avons demandé à la direction le payement des jours de grève. Si la direction le refusait, le syndicat SOLIDAIRES auquel SUD appartient compte aider financièrement les personnels grévistes de l'hôpital Marchant. Alors si vous avez des retenus sur salaire pour fait de grève depuis le 18 octobre vous pouvez vous faire connaître auprès de SUD Marchant au 05 61 43 78 90 ou en vous présentant au locale de SUD.